## LES ECHOS IN CHRONIQUE publié le 9 oct. 2019

## Retraites : 5 conditions pour réussir la réforme

LE CERCLE - La volonté d'instaurer un régime par points va dans le bon sens. Pour le conduire à son terme, il faut éviter de passer en force, par exemple sur les professions libérales. Et instaurer tout de suite un revenu universel pour les retraités, expliquent dans une tribune trois spécialistes du vieillissement démographique.

Par <u>François-Xavier Albouy</u>(directeur de recherche à la chaire Transitions économiques, transitions démographiques de Paris-Dauphine), <u>Jean-Hervé Lorenzi</u> (chroniqueur | président du Cercle des économistes), <u>Alain Villemeur</u> (directeur scientifique à la chaire Transitions économiques, transitions démographiques de Paris-Dauphine)

Beaucoup pensent qu'une refonte du système de retraite n'était pas nécessaire et qu'un simple ajustement paramétrique suffisait à passer le cap. Mais c'est oublier <u>les motivations de ce grand chantier</u>, le souci d'une plus grande égalité, le besoin de rassurer les jeunes générations sur la pérennité du système, la volonté de favoriser des carrières plus fluides et, enfin, la nécessité de réformer l'Etat et la rémunération des agents de l'Etat. C'est dire combien cette réforme est importante. La méthode choisie, par points, nous paraît très adaptée à la complexité de notre système de retraite. Elle ne peut réussir qu'aux cinq conditions suivantes.

La réforme sera réussie si elle parvient à unifier les régimes des fonctionnaires, des salariés du public et du privé, c'est le premier point. Ils représentent 90 % de la population active et c'est là que réside l'enjeu principal. Cette ambition est déjà considérable, tant la fonction publique est un univers en soi.

Le corollaire est qu'il ne faut pas s'acharner à faire entrer tout de suite et de force, dans ce nouveau régime, des cas particuliers comme les professions libérales, les indépendants ou les agriculteurs. Ils sont souvent propriétaires de leurs moyens de production et ils ont choisi de ne pas être salariés. Il n'y a donc pas de raisons objectives à les forcer à entrer dans ce nouveau régime universel. Certes, l'on pourrait invoquer l'argument de la solidarité nationale ; pour autant, ces professions jalouses des réserves qu'elles ont accumulées tiennent à les ménager, et c'est normal, tant la démographie des différents métiers est incertaine.

## Société du vieillissement

Une seconde exigence s'impose, il faut annoncer tout de suite un revenu universel pour les retraités. Qu'il soit tout ou en partie porté par le régime de retraites ou par l'impôt est à ce stade secondaire. Il faut montrer qu'une « société du vieillissement » harmonieuse ne reproduit pas les exclusions du marché du travail, mais cherche à les corriger. Carrière

heurtée et discontinue ne seront pas des exceptions puisqu'environ 100.000 jeunes sortent sans diplôme du système éducatif depuis plus de vingt ans. Ces exclusions frappent aussi les travailleurs âgés, puisque les entreprises rechignent à recruter après 50 ans.

Une troisième condition est d'affirmer une gouvernance paritaire afin de ne pas laisser l'Etat seul contrôler le système de retraite. Cette gouvernance devra respecter plusieurs principes, comme une indexation des pensions sur les salaires, parce qu'une « société du vieillissement » harmonieuse a besoin de retraités qui ne sont pas marginalisés. Alors on peut éloigner la critique de points dont la valeur ne pourrait être modifiée en fonction d'évolutions conjoncturelles.

En contrepartie, le poids actuel des transferts en faveur du système de retraite, qui est de 14% du PIB, doit être sanctuarisé, ce qui est possible d'après les projections démographiques.

Enfin, il nous semble qu'un régime d'épargne retraite solidaire, géré par des fonds mutuels à hauteur de 2 % de l'ensemble des revenus aurait la vertu de limiter la baisse inéluctable des pensions. Il permettrait aussi d'adapter notre appareil productif aux exigences du XXI<sup>e</sup> siècle. En fait, il s'agirait de réorienter une toute petite partie de l'épargne existante, laquelle est déjà élevée, conformément à la loi Pacte vers ce véhicule de long terme.

Ces cinq points nous paraissent aujourd'hui incontournables pour assurer le succès de cette réforme ambitieuse, parce que le pays en a besoin.